

la nuit des temps, continuait à subsister avec son organisation quasi-républicaine; les castes conservaient leur esprit et leurs privilèges. Rien de changé, en un mot, dans la vie de chaque jour. Seulement, au sommet de cette société maintenue ainsi dans ses plus essentielles conditions d'existence, un autre peuple, imbu de principes différents, était venu se superposer. Le Grand-Mogol en était le chef; le Koran, la loi suprême. Le pouvoir militaire, judiciaire, politique, s'exerçait dans cette société au même titre, aux mêmes conditions qu'à part tout où régnait l'islamisme.

Or, le principe de l'islamisme, c'est le combat, la guerre perpétuelle déclarée aux infidèles, leur extermination par le sabre. Ce principe, absolu dans la théorie, se trouve tempéré par la pratique, et la loi terrible du Koran a reçu de ses commentateurs une modification qui a pu seule lui permettre de subsister. Tout homme qui, non converti, devrait être mis à mort, peut se racheter par une taxe payée aux fidèles. C'est là ce qui constitue le droit d'impôt sur les peuples conquis.

Le *khiradj* ou impôt de rachat, selon la jurisprudence musulmane, représente l'ancêtre du propriétaire; il est l'emblème du droit que le croyant aurait à hériter de lui s'il le tuait. On l'élève à la moitié de la récolte. (Voir le *Hedyn*).

Si au moment de la conquête il y avait partage du territoire conquis entre les anciens propriétaires et les musulmans, l'impôt, inégalement assis, ne demandait au musulman que la dixième partie de son revenu, et à l'infidèle, au contraire, ce *khiradj* exorbitant, dont la quotité pouvait égaler les cinq dixièmes du produit de sa terre. Mais quelquefois—et ceci avait eu lieu pour l'Inde—le territoire conquis était admis à se racheter collectivement, et alors uniformément taxée, elle était tout entière "terre de *khiradj*", soit qu'elle appartint au musulman, soit qu'elle restât dans les mains de l'infidèle.

Mais bien que ce rachat parût impliquer une espèce de propriété en faveur de ce dernier, le *khiradj* ancêtre en réalité de droit illusoire. Il est en effet prouvé que tout impôt territorial, qui va du quart au tiers du revenu d'une terre, suffit pour faire disparaître, en fait, le droit de propriété; car un tel impôt ne laisse au cultivateur qu'une espèce d'usufruit, à peine suffisant pour ses besoins, ceux de sa famille, et les frais d'exploitation.

Donc la propriété privée disparut du sol de l'Inde au moment où les musulmans s'y établirent. Néanmoins, la pratique adoucit ce que ce résultat dogmatique pouvait avoir de trop absolu; car rien n'indique, après la conquête mogole, que la Péninsule se soit trouvée dans une condition plus désastreuse que sous les princes indigènes. Elle conserva son organisation municipale: la perception des impôts ne fut point aggravée dans ses formes. Un fonctionnaire public, appelé *Dewan*, les prenait à bail dans chacune des vingt-deux provinces de l'empire. C'était un fermier général, et mieux que cela; car représentant l'empereur, propriétaire universel, il était regardé comme le possesseur réel de l'immense pays dont il exploitait l'agriculture à ses risques et périls.

Il lui fallait, pour communiquer avec ses innombrables tenanciers, des agents intermédiaires, et il fut amené à les choisir parmi les magistrats de district, qui existaient déjà dans l'organisation administrative du peuple conquis. Ces fonctionnaires, nommés *Zemindars*, se trouvèrent en définitive les anneaux intermédiaires qui unissaient la population musulmane et la population indoue. Leur importance y gagna considérablement. Ils ne tardèrent pas à de-

venir inamovibles dans leurs charges, et peu après cette charge devint héréditaire dans leurs familles. Leur juridiction s'étendit en même temps. On les vit absorber la justice civile et criminelle dans chaque district; se charger de la police, entretenir des soldats, etc. Comme ils étaient tous d'origine indoue; ils respectaient les institutions et les préjugés dont ils connaissaient l'utilité, dont ils redoutaient la puissance: et par là même ils rendirent moins oppressive la domination musulmane dont ils étaient devenus les agents zélés. Ne lui devaient-ils pas en effet, une importance nouvelle et des droits plus étendus que jamais?

L'Inde en était encore là lors de la conquête anglaise. Le pouvoir musulman s'était affaibli. L'autorité du Grand-Mogol, dispersée en des mains infidèles, avait dégénéré en une espèce d'oligarchie indépendante, qui semait partout le désordre et le trouble. Les aventuriers abondaient, et de tous côtés fondaient ou détruisaient des empires d'un jour. D'autre part, le villageois Indou, borné aux intérêts de sa petite république agricole, dont il était avant tout le citoyen, ne prenant aucun souci de la chute ou de la création des royaumes plus vastes auxquels cette république paierait le tribut accoutumé, n'ayant que sa caste pour patrie intellectuelle, borné dans ses vœux, timide dans ses résolutions, dévoué par nature, indolent et faible par tempérament, ne devait opposer aucune résistance aux envahissements européens. Qui sait même s'il n'espéra pas, de ce nouveau pouvoir, plus de lumières et d'équité, une oppression moindre, une charité plus vraie?—Si telle fut sa pensée nous verrons qu'il se trompait. Sous l'avarice domination d'un peuple qui se proclame volontiers le champion de la liberté humaine, il allait souffrir tout au moins autant que sous le joug des sectateurs du Prophète. OLD NICK.

—Feuilleton du *National*.

Les courses d'Epsom en Angleterre.

Epsom est le *Chantilly* de l'Angleterre, ou, pour nous rapprocher un peu plus de la vérité, *Chantilly* est l'*Epsom* de la France. En tout ce qui concerne le *turf*, nous le proclamons hautement, il n'y a pas de comparaison possible entre les deux pays. Cette supériorité n'a rien d'humiliant pour nous: la honte et la gloire se compensent. En fin de compte, nous l'emportons peut-être sur nos fiers rivaux. Ils savent mieux que nous élever et faire courir les chevaux, ils possèdent des races plus belles que les nôtres, ils dépensent, pour les améliorer, ou perdent en paris, des sommes plus considérables; mais en revanche nous ignorons presque complètement cet art de tromper qu'ils ont poussé jusqu'à ses dernières limites, si nous en croyons les indiscrétions de leurs journaux et de leurs revues. Avant de parler de leurs qualités, disons quelques mots de leurs défauts. Cet ordre des matières est plus charitable. En lisant les éloges de la pérégrination, on oubliera les reproches de l'exorde.

Le *turf*, ce mot argotique qui signifie gazon ou pelouse, est une science compliquée; elle comprend tout ce qui a rapport aux courses, le mal comme le bien. Elle enseigne par conséquent à améliorer la race chevaline, aussi bien qu'à pervertir la race humaine. A l'étudier dans toutes ses branches, on devient un excellent maquignon et un escroc parfait.

Entre autres résultats fâcheux, les courses de chevaux ont eu celui de stimuler la passion du jeu. Les paris devinrent chaque année plus importants. Il s'élevèrent parfois à plusieurs millions pour une seule course. Les joueurs firent

le même raisonnement qu'Emilia dans le quatrième acte d'*Otello*: "Je ne tromperais pas mon mari, dit l'épouse d'Iago à Desdémone, ni pour une bague, ni pour des boisseaux de dentelles, ni pour des robes, des jupes, des bonnets, ni pour quelque parure que ce soit; mais pour l'univers entier, je n'hésiterais pas." Quand les enjeux dépassèrent une certaine somme, leur probité franchit les limites que leur imposaient leur conscience et les prescriptions de la loi pénale. Ils employèrent les manœuvres les plus déloyales pour satisfaire leur amour-propre ou leur soif de gain. Le prince de Galles lui-même (Georg IV) ne rougit pas de suborner des jockeys. Quand le futur souverain se permettait de pareilles infamies, quelle réserve devait-on attendre de ses futurs sujets? Des exemples sont-ils nécessaires? Un jour, son jockey vint trouver le duc de Queensbury:

"Notre adversaire pour la grande course de demain, lui dit-il, m'offre 600 guinées si je vous fais perdre."

— Acceptez, lui répondit son maître, et laissez-moi faire."

Le lendemain, au moment du départ, le duc s'approcha de son cheval comme pour le carresser.

"J'ai envie de le monter," dit-il, et, étant en redingote, il parut sous le costume des jockeys de profession, s'élança sur le dos de son cheval, courut et gagna le prix.

L'art de gagner les prix des courses s'est perfectionné. Il est devenu plus humain. Autrefois on empoisonnait avec de l'arsenic le cheval contre lequel on avait parié et qui mourait quelques jours après la course où il avait perdu. (En 1801, le groom de lord Folley fut pendu pour un crime pareil.) Aujourd'hui on se contente de l'endormir avec de l'opium; il perd sa vigueur au moment de la course. Tel éleveur doit sa fortune à l'emploi de ce moyen infailible. Après avoir acheté un cheval fort cher et lui avoir fait, à prix d'or, une réputation européenne, il parie contre lui 100,000 livres sterling, et il l'*assure*, comme on dit en argot de course, en d'autres termes, il le rend incapable de courir, en lui administrant une pilule opiacée.

Grâce à Dieu, si nos chevaux courent moins vite que ceux de nos voisins d'outre-mer, ce n'est pas l'opium qui les empêche de triompher. Espérons que, sous ce double rapport, la quotité des enjeux et l'habileté des parieurs, nous nous honorons toujours de notre infériorité.

Sous tous les autres rapports, les différences ne sont pas moins grandes. La souveraineté du *turf* a toujours appartenu et appartient encore sans contestation aux Anglais. Nos imitations de leurs courses de chevaux méritent à peine le nom de parodies. Nos prix, nos paris surtout, doivent singulièrement exciter leur risée. Nous marchons dans une bonne voie; mais nous ne faisons qu'y entrer à petits pas. Ils y courent avec une vitesse incroyable depuis plus d'un siècle. En France, les courses sont un spectacle qui manque de public. Si les Anglais vont à Chantilly, quel ne doit pas être leur étonnement de n'y trouver que quelques centaines de désœuvrés riches ou pauvres qui ont cru devoir faire *cel ennuyeux sacrifice* à la mode. Allez à Epsom, vous aurez pour escorte une partie de la population de Londres. L'aristocratie, la bourgeoisie et le peuple s'y disputent sans cesse, au péril de leur vie, la préséance, à pied à cheval ou en voiture. Quelques réformes qu'introduisent, dans la constitution britannique, les révolutions futures, elles ne seront pas triompher le principe d'égalité sur cette route si fréquentée. Mais au fait, pourquoi non? On y construit en ce moment un chemin de fer atmosphérique. Dès l'année prochaine, tous les rangs seront égaux... devant le vide.